

« Le travail intergénérationnel est vraiment intéressant »



Nicolas Perelyguine, Délégué à la jeunesse de la ville de Renens (Suisse)

Le Centre de rencontre et d'animation (CRA) de la ville de Renens propose depuis 30 ans des animations socioculturelles pour les jeunes âgés de 3 à 18 ans. Dans une atmosphère conviviale, les enfants jouent et développent des compétences tout en se divertissant. Entrevue avec Nicolas Perelyguine, délégué à la jeunesse de la **ville de Renens**, qui s'est rendu il y a quelques mois en Tunisie dans le cadre d'un **programme européen** pour rencontrer les organisations de la jeunesse Tunisienne.

Le CRA existe depuis 30 ans. Avant juillet 2011, date à laquelle il a été repris par **la commune de Renens**, il était subventionné par **la commune** mais faisait partie d'une association indépendante. Une fois communalisé, le Centre a créé **le secteur culture et le secteur jeunesse et sport**. Avec une équipe d'animation comprenant quatre personnes, il propose différentes activités selon trois tranches d'âges : les petits de 3 à 6 ans, les enfants de 6 à 12 ans et les adolescents de 12 à 18 ans.



Photo: Pastodelou et Amina

Durant l'été dernier, **le CRA** a proposé un programme d'animations pour enfants « **les quartiers de l'amitié** » qui offrait des animations sportives telles que badminton, tir à la corde et jeux de ballon dans les quartiers de Florissant, du Simplon ainsi qu'à la Rue du Lac. Le 16 août, dans le quartier de Florissant, Maya Milany, animatrice socioculturelle, a proposé un atelier cuisine aux 18 jeunes participants. D'un commun accord, ils ont choisi de faire une salade de fruits. Il leur a fallu une heure et demie pour faire les commissions dans un supermarché puis préparer la salade. Ensuite, les jeunes ont été sensibilisés à la salubrité sous la forme d'un concours de ramassage des déchets.

Délégué à la jeunesse de **la ville de Renens**, Nicolas Perelyguine nous parle d'un projet qui lui tient à cœur : mettre sur pied des échanges entre les jeunes de Renens et les jeunes Tunisiens. Interview.

Voix d'Exils : Comment avez-vous eu contact avec les jeunes Tunisiens ?

Nicolas Perelyguine : nous avons eu la chance avec un collègue Suisse allemand d'avoir été choisi par **le programme européen « jeunesse en action »** pour représenter la Suisse dans le cadre de ce programme. Nous sommes allés étudier la situation des organisations de la jeunesse en Tunisie entre le 25 juin et le 1^{er} juillet dans la période qui a suivi la révolution du printemps arabe. C'était vraiment intéressant de voir les animateurs Tunisiens à l'œuvre dans les villes de Sousse, Kairouan, Zaghouane et Tunis. Comme nous, ici à **Renens**, ils se rendent d'un quartier à un autre. Sauf que nous, nous travaillons dans trois quartiers qui sont proches les uns des autres, alors que chez eux, à Tunis par exemple, il faut compter environ 45 minutes pour aller d'un secteur d'animation à un autre. Un secteur d'animation pouvant comprendre plusieurs quartiers.

En quoi consiste le travail des animateurs Tunisiens ?

On les appelle « les animateurs itinérants ». Ils vont dans différents endroits en proposant aux jeunes des quartiers des



Photo: Pastodelou et Amina

activités telles que des cours de judo ou l'organisation de match de football.

Quels ont été vos contacts sur place ?

Pendant toute cette semaine mes homologues Européens, mon collègue Suisse allemand et moi-même étions invités par le Ministère de la Jeunesse et des Sports tunisien. On y a rencontré des associations, des responsables de centres de loisirs tunisiens, des formateurs de la jeunesse, des

animateurs, mais également des représentants politiques. On a aussi rencontré beaucoup de jeunes, mais je regrette de n'avoir rencontré que des jeunes qui étaient aux études ou dans un processus d'études.

Avez-vous ramené des idées tunisiennes dont on pourrait s'inspirer en Suisse ?

J'ai observé quelque chose de très intéressant qu'on pourrait développer ici : le travail intergénérationnel. Dans le centre d'animation de la zone rurale que nous avons visité, il y avait des personnes du troisième âge qui jouaient aux échecs à côté des enfants et des mamans et toutes ces générations se mélangeaient. C'était vraiment intéressant et on pourrait s'en inspirer.

Constatez-vous des différences entre les jeunes de **Renens et les jeunes Tunisiens?**

Il n'y a pas de différences. Tout comme les jeunes Suisses, les jeunes Tunisiens jouissent à présent de la liberté d'expression, c'est-à-dire de pouvoir parler librement au restaurant ou sur la voie publique sans craindre le pouvoir politique. Les jeunes Tunisiens sont heureux d'avoir cette nouvelle liberté consécutive au printemps arabe. L'expression libre n'était pas possible avant la révolution, car ils étaient écoutés ou surveillés.

Sur quoi va déboucher concrètement cette première prise de contact ?

Nous avons le projet de réaliser des échanges entre l'Europe et la Tunisie à travers une radio Internet. Au niveau plus spécifique de la Suisse, nous envisageons soit de partir avec un groupe de jeunes Suisses en Tunisie, soit qu'un groupe de jeunes Tunisiens vienne ici pour créer un échange.

Quels sont les apports récents du **Service Culture-Jeunesse-Sport de la **commune de Renens** pour les jeunes Renanais ?**

Les responsables **des services** se rendent souvent dans des quartiers pour discuter avec les jeunes et répertorier les différents besoins. Suite à

la demande des jeunes Renanais, la commune a créé un terrain multisports qui a été inauguré le 14 septembre dernier. La commune a aussi satisfait leur demande au niveau de l'urbanisme en ce qui concerne un meilleur éclairage public.

Propos recueillis par :

Pastoledou et Amina

Membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Plus d'infos :

Programme européen « jeunesse en action ». [Cliquez ici](#)

Centre de rencontre et d'animation (CRA) de la ville de Renens. [Cliquez ici](#)

Service Culture-Jeunesse-Sport de la commune de Renens. [Cliquez ici](#)

Programme d'animations pour enfants : « Les quartiers de l'amitié ». [Cliquez ici](#)

Commune de Renens. [Cliquez ici](#)

Sommet de la Francophonie à Kinshasa: chronique d'une rencontre controversée



Kinshasa, la capitale de la **République démocratique du Congo (RDC)**, accueille du 12 au 14 octobre 2012 le **14^{ème} Sommet de la Francophonie**, qui réunit les chefs d'Etats et de gouvernements des 75 Etats membres de **l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)** autour du thème : **« Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale »**.

Si cette rencontre est une grande opportunité pour la **RDC** – le plus grand pays francophone et le plus peuplé du globe – de présenter au monde l'état de son évolution politique, économique et sociale ; son organisation politique par un pouvoir contesté pose problème et suscite diverses interrogations.

L'on se rappelle que le 28 novembre 2011, les Congolais étaient appelés à élire leur président et la Commission électorale nationale et indépendante (CENI) qui avait annoncé la victoire du président sortant Joseph Kabila, 41 ans, vainqueur de ce scrutin avec 49,95 % face à l'opposant historique Etienne Tshisekedi, 79 ans, qui n'aurait obtenu que 32,33%.

Élections truquées

Après la proclamation des résultats définitifs par la Cour suprême de justice, des observateurs nationaux et internationaux, y compris la Mission d'observation électorale de l'**Union européenne** (MOE-UE), avaient déploré de nombreuses irrégularités lors du processus électoral et douté de la légalité et de la transparence du scrutin présidentiel.

Suite à des fraudes massives constatées à travers le pays, plusieurs associations de Congolais à travers le monde avaient demandé au nouveau président français **François Hollande** de ne pas se rendre en **RDC** lors du **Sommet de la Francophonie** pour ne pas cautionner la mauvaise situation des droits de l'homme dans le pays ainsi que le régime de Joseph Kabila au pouvoir depuis 2001, en soulignant que les élections de 2011 avaient

suscité de nombreuses critiques.

L'association Convergence pour l'Emergence du Congo (CEC) a même engagé une action en référé (procédure d'urgence) devant le tribunal de grande instance de Paris dans le but d'empêcher la tenue de ce **Sommet à Kinshasa**. Pour la CEC, il serait « immoral » que **le Sommet de l'OIF** se tienne à Kinshasa alors que Kabila « n'a pas tenu ses promesses » d'organiser des élections « transparentes et démocratiques ». Mais la CEC a été déboutée.

Les conditions de Hollande

Le 9 juillet 2012, dans un communiqué, **François Hollande** demandait aux « autorités de la **RDC** de démontrer leur réelle volonté de promouvoir la démocratie et l'État de droit », tout en parlant de la réforme de la CENI et de la Justice afin d'assurer la transparence des prochains scrutins et le jugement des « vrais coupables » dans l'assassinat de Floribert Chebeya, un éminent défenseur des droits de l'homme congolais dont le corps sans vie a été retrouvé le 1er juin 2010 dans la périphérie de Kinshasa alors qu'il avait rendez-vous la veille avec le chef de la police, le général John Numbi.

Avant de se décider à se rendre à Kinshasa, le président français avait posé deux conditions: la réforme de la CENI et celle de la Justice. Et pour s'assurer que ces deux conditions soient remplies avant sa venue en **RDC**, il dépêcha fin juillet sa ministre déléguée à la Francophonie, Yamina Benguigui. Une fois à Kinshasa, la ministre française déclara être venue sans à priori ni préjugé, et après avoir reçu plusieurs opposants au régime de Kabila, ainsi que des défenseurs des droits de l'homme, elle affirma que « très peu ne veulent pas que **le Sommet** ait lieu ». A l'arrivée mercredi 25 juillet à Kinshasa de la ministre française, l'Union pour le progrès et le progrès social (UDPS), principal parti d'opposition dirigé par Etienne Tshisekedi, avait demandé, dans une pétition à l'ambassade de France la délocalisation du **Sommet** qui confirmerait, selon elle, une victoire électorale « usurpée ».

Changement de cap de Hollande

Un mois après la venue de son envoyée spéciale à Kinshasa, le lundi 27

août à Paris, **le président François Hollande** annonce, lors de son discours de politique étrangère inaugurant la traditionnelle conférence des ambassadeurs, qu'il participera au **Sommet de la Francophonie**.

« Je me rendrai dans quelques semaines au **Sommet de la Francophonie** à Kinshasa. J'y rencontrerai l'opposition politique, des membres de la société civile et des militants », a-t-il déclaré. En promettant de se rendre à Kinshasa, **François Hollande** a-t-il oublié ses conditions posées pour des avancées concrètes en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme ? A cette question, C'est Yamina Benguigui qui répond : « les élections de 2011 y ont été contestées mais validées par la communauté internationale. On ne pouvait pas pratiquer la politique de la chaise vide ».

Le 9 octobre, lors du passage à Paris du Secrétaire général de l'**ONU**, Ban Ki-Moon, le président français a tenu une conférence de presse conjointe lors de laquelle il a tenu des propos durs envers le régime du président Kabila. « La situation dans ce pays est tout à fait inacceptable sur le plan des droits, de la démocratie, et de la reconnaissance de l'opposition », a fustigé le président français.

Kinshasa ne s'est pas fait prier pour répondre. « Nous sommes le pays le plus avancé dans les droits de l'opposition », a soutenu le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, pour qui les propos de **François Hollande** ne correspondent « à aucune réalité ». Et de suggérer au **président français** de « compléter son information » pour rendre son bref séjour à Kinshasa « très utile ».

Le prochain déplacement de **François Hollande** au **Sommet** de Kinshasa est considéré par la rébellion qui sévit dans l'est de la **RDC** comme une « légitimation du pouvoir de Kabila ». Pour le coordinateur politique de la rébellion M23, Jean-Marie Runiga, « **François Hollande** viendra à Kinshasa légitimer un pouvoir en difficulté. Un pouvoir illégitime, décrié par la majorité du peuple congolais qui risque même de se soulever pour barrer la route à la présence du **président français** sur son sol ».

Avis contrastés

Cet avis est aussi partagé par la majorité des Congolais vivant à l'extérieur des frontières nationales. « En décidant de fouler le sol

congolais lors de ce **Sommet, François Hollande** a trahi nos attentes, il nous a déçu et je ne crois plus à ses promesses électorales » a déclaré, dépité et à la limite de la colère, Paul Ndombele, un Congolais vivant à Genève, en **Suisse**. Pour sa compatriote Armandine Luvuezo, mère au foyer vivant à Neuchâtel, « Que **Hollande** vienne ou pas à Kinshasa, il n'arrangera aucun problème, l'ennemi du Congolais c'est le Congolais lui-même ». Cependant, Alfred Mbila, un Congolais de 42 ans, est d'avis que la tenue à Kinshasa du **Sommet de la Francophonie** « permettra à la **RDC** de se présenter sous un beau jour ». C'est aussi l'avis de Sara Kabongo, une Chaux-de-fonnière d'origine congolaise, qui soutient que « les élections sont désormais derrière nous, regardons l'avenir pour reconstruire la patrie de nos ancêtres »

Samedi 6 octobre, les Congolais vivant en Suisse ont manifesté à Zurich pour dénoncer la tenue à Kinshasa du **Sommet de la Francophonie**.

Redorer le blason terni

Mais pour Kinshasa, ce **Sommet** aiderait à redorer le blason terni de la **RDC**. « Ce sera l'occasion d'attirer davantage l'attention des investisseurs congolais comme étrangers pour d'éventuels partenariats de type public-privé », confiait Augustin Matata Ponyo, premier ministre congolais, à notre consœur de **Jeune Afrique**. Évoquant la réforme de la Justice, souhaitée par **François Hollande**, Matata affirme en être conscient. « Des efforts doivent être consentis pour donner à la Justice de notre pays une image qui sécurise le citoyen aussi bien dans sa personne que dans ses biens, une image qui rassure les opérateurs économiques sur la sécurité de leurs investissements », conclut-il.

Un seul bémol, l'audience qui devait statuer sur la comparution ou non du général John Numbi dans le procès en appel des présumés assassins de Floribert Chebeya a été renvoyée par la Haute cour militaire après **le Sommet de la Francophonie**. Une décision avant tout politique, selon les défenseurs des droits de l'homme et une manœuvre visant à faire passer **le Sommet** et que les regards ne soient plus braqués sur la **RDC**.

Il faudra aussi souligner l'absence annoncée du premier ministre Elio Di Rupo de **Belgique**, ancienne puissance coloniale, car les dates du Sommet (du 12 au 14 octobre) coïncident avec les élections municipales en

Belgique. Premier francophone à diriger un gouvernement en Belgique depuis les années 1970, Elio Di Rupo sera représenté par son ministre des Affaires étrangères Didier Reynders et le chef de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rudy Demotte, précisent les services de Di Rupo.

Assuré du double fait que **le Sommet** ne sera pas délocalisé comme en 1991, à la suite d'un massacre d'étudiants à Lubumbashi, capitale de la riche province minière du Katanga, et de la présence de **François Hollande**, Kinshasa a accéléré les travaux pour porter sa plus belle robe aujourd'hui.

Paul Kiese

Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils

« La situation est devenue ingérable dans les camps kenyans de Dadaab »



Julien Rey. Photo:
Hochardan

Situé à la frontière entre le Kenya et la Somalie, **Dadaab** est le plus grand complexe de camps de réfugiés du monde. Peuplé de plus de 400'000 réfugiés somaliens – alors qu'il était initialement prévu pour 90'000 personnes – sa construction date du début des années 90 et est la conséquence de **l'éclatement de l'Etat somalien et du début de la guerre civile**. En automne 2011, **Médecin Sans Frontière (MSF)** a organisé un projet de reportage sous la forme d'une **bande dessinée intitulée « Out of Somalia »** qui retrace le quotidien de quelques-uns de ses habitants. Interview de Julien Rey qui travaille au sein du département communication de **MSF à Genève** et qui a accompagné les auteurs de la **BD** lors d'un séjour dans ces camps.

Voix d'Exils : Quelles sont les motivations qui vous ont conduit à réaliser cette BD ?

La BD est un medium qui est devenu très à la mode aujourd'hui. Ce projet est né parce que **MSF** est présent au Fumetto, un festival de bande dessinée à Lucerne qui a lieu chaque année au printemps. La BD « **Out of Somalia** » a mis près deux ans avant de paraître et notre volonté est de commémorer cette année le vingtième anniversaire des camps de Dadaab. Le but est aussi de communiquer d'une manière différente et de toucher un public large afin de sensibiliser des gens qui ne sont pas forcément en contact avec ce genre d'informations au quotidien.

Le projet a donc débuté en automne 2010, lorsqu'on a décidé de réaliser un reportage illustré sur les camps de réfugiés de Dadaab au Kenya, afin de parler la crise somalienne d'une manière indirecte. A cette fin, **MSF** a donc pris contact avec deux dessinateurs zurichois : Andrea Caprez et Christoph Schuler. Durant le mois de février 2011, on a organisé une visite du camp. D'abord, ce livre est paru en allemand et en français au printemps 2012. La version anglaise est sortie après et a été distribuée au Kenya à l'occasion de la journée des réfugiés la même année.

Quel est le message que vous voulez faire passer à travers cette BD ?

Notre message est de dire au monde : regardez la réalité des camps de Dadaab qui représentent la plus grande concentration de réfugiés au monde, où l'on ne voit toujours pas de solutions qui se profilent, alors que le camp a plus de vingt ans. En effet, lorsque ces camps ont été créés dans les années 90, ils étaient destinés à accueillir 90'000 réfugiés. Aujourd'hui, l'on en compte près d'un demi million. D'où notre message d'alerter le public, car la situation est devenue ingérable aujourd'hui. On parle souvent des réfugiés en Suisse, malheureusement plutôt d'une façon négative. En collaboration avec ces dessinateurs, nous avons aussi la volonté de présenter la réalité à laquelle ces personnes sont confrontées, avant que quelques unes d'entre elles aient la possibilité de se rendre en Europe.

Pourriez-vous décrire, de manière générale comment vivent les réfugiés dans les camps de Dadaab depuis vingt-ans ?

Le camp de Dagahaley, où MSF travaille et que nous avons visité à Dadaab, est un camp où il n'y a ni barbelés, ni barrières, ni murs. C'est une sorte de petite ville qui fonctionne en vase clos. Avec Hagadera, Ifo, Ifo 2 et Kambios, ces camps représentent la troisième « ville » du Kenya. Les gens sont libres d'aller et de venir autour des camps et certains retournent même en Somalie et reviennent ensuite. On peut classer grossièrement les réfugiés en deux groupes : ceux qui s'y sont installés depuis longtemps et ceux qui viennent d'arriver. Le premier groupe s'est installé et a construit des maisons en terre. On voit aujourd'hui l'arrivée de la nouvelle génération qui est née dans les camps. Ils n'ont pas un avenir enviable et les jeunes sont dans un état de désœuvrement total. Le deuxième groupe, composé des nouveaux arrivants, s'installe en bordure des camps et là on voit l'arrivée de familles fatiguées, épuisées qui fuient le conflit somalien et la sécheresse. Ils sont démunis et n'ont rien, hormis le peu de choses qu'ils ont pu ramener de Somalie. Le trajet qui les mène aux camps se fait rarement sans problèmes, avec notamment des agressions. Les points d'eau étant inexistant dans la zone des nouveaux arrivants, l'on peut voir des petits enfants qui traînent des bidons de 20 litres sur plusieurs centaines de mètres, et cela plusieurs fois par jour. On y voit aussi des gens en très mauvaise santé. Par exemple, nous avons rencontré une famille dont le père, la mère et les enfants étaient tous malades dans un état catastrophique.

Pensez-vous qu'avec ce travail vous avez vraiment réussi à refléter la réalité comme elle est sur le terrain ?

La réalité est multiple. Notre ambition n'est pas de montrer toute la complexité de ces camps. Notre but est de présenter le quotidien de ces réfugiés et de mettre en évidence le travail de MSF. Nous avons plutôt montré des petits flashes pris à droite et à gauche sur certains aspects, certaines personnes, pour donner un aperçu de moments de la vie là-bas. Donc, loin de nous l'idée de faire un reportage exhaustif.

Quels sont vos futurs projets ? Allez-vous revenir dans ce camp ou vous rendre à nouveau en Somalie pour enrichir votre travail ?

MSF travaille depuis 30 ans en Somalie dans des conditions qui sont toujours très difficiles, pour nos équipes et surtout pour la population somalienne et je rêve qu'un beau jour, la situation en Somalie s'améliore. On ne va pas tout de suite refaire une bande dessinée sur les camps de Dadaab, vu qu'on vient d'en faire une. On envisage plutôt de traiter d'autres thématiques qui sont intéressantes pour **MSF**, telle que la lutte contre le SIDA.

Propos recueillis par Hochardan.

Hochardan

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Infos :

BD onlinede MSF « Out of Somalia » réalisée par Andrea Caprez et Christoph Schulerau. [Cliquez ici](#)

[Médecins Sans Frontières \(MSF\)](#)

[Médecins Sans Frontières \(Suisse\)](#)

[Médecins Sans Frontières \(projets au Kenya\)](#)

Reportage radio à la structure de jour des Boveresses de l'EVAM



Fbradley et Omar Odermatt au micro de Caravane FM. Photo: Ghislaine Heger

La **Caravane des Quartiers** est un projet itinérant initié par la **Ville de Lausanne** qui explore et dynamise les quartiers lausannois une année sur deux. Lors de sa deuxième édition en 2012, **Caravane FM**, la radio de la manifestation, en collaboration avec **Voix d'Exils**, ont réalisé conjointement un reportage radio sur la structure de jour des Boveresses de **l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)**. Ce reportage a été diffusé sur 100.5 FM, le 31 août dernier.

L'un des buts de de la **Caravane des Quartiers** est d'encourager et de favoriser de belles rencontres entre les habitants des quartiers lausannois et de transmettre le message suivant: les différences culturelles n'empêchent pas de vivre ensemble. Lors de son passage dans le quartier des Boveresses, entre le 31 août et le 1^{er} septembre, cette rencontre interculturelle était l'un des points forts de l'événement, car ce quartier comprend une population de requérants d'asile qui fréquentent la structure de jour de l'**EVAM** des Boveresses, sise à la rue des Boveresses 17. Cette structure est ouverte 7 jours sur 7 de 10h00 à 17h30 et accueille des requérants d'asile qui dorment dans les abris PC de Coteau-Fleuri et de Créतालaison.

Voix d'Exils et **Caravane FM** ont collaboré ensemble pour produire un reportage radio sur cette structure de jour en donnant le micro à deux animateurs et à un requérant d'asile, afin qu'ils racontent leur quotidien au sein de l'établissement et du quartier. **Voix d'Exils** a également présenté son blog à l'occasion d'une émission radio en direct sur les ondes de **Caravane FM** qui a été diffusée le 31 août dernier.

[Cliquez ici](#) pour écouter le reportage radio.

Amina

Membre de la rédaction vaudoise de **Voix d'Exils**

Participer à la vie politique pour mieux s'intégrer



Monsieur le syndic de Lausanne
Daniel Brélaz. Photo: Chulio

A Lausanne, la participation des étrangers et des étrangères à la vie politique communale est vivement encouragée par la Municipalité pour favoriser leur intégration.

Dans le cadre de la campagne « Votre ville, votre vie et votre voix », une visite-apéritif était organisée samedi 8 septembre dernier par le **Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)** dans la salle du Conseil communal lausannois à l'Hôtel de Ville. L'événement a été suivi par des étrangers et des Suisses résidant à Lausanne et dans les environs.

Monsieur Daniel Brélaz, le syndic de la Ville et Madame Janine Resplendino, présidente du Conseil communal ont respectivement animé l'événement. Daniel Brélaz a commencé son allocution en présentant l'exécutif – la Municipalité – qui est responsable de la gestion de la commune de Lausanne et qui met en œuvre les décisions prises par le Conseil communal. L'exécutif est composé de sept membres appartenant à différents partis politiques, élus par le corps électoral pour une durée de cinq ans. Le syndic lausannois a aussi parlé d'autres compétences de cet organe, comme celle de préparer et d'analyser le budget. Il a informé l'audience sur les possibilités de participation des étrangers à la vie politique (lire interview ci-dessous).

Monsieur Brélaz a aussi évoqué les trafiquants de drogue dont il a affirmé que « presque 60% sont des étrangers qui proviennent d'autres cantons et qui sont attirés par le laxisme des lois vaudoises en la matière ». Il a précisé que « la plupart d'entre eux sont des requérants d'asile ». Il a aussi indiqué que, « d'ici peu, les lois changeraient et qu'il fallait éviter tout amalgame entre requérants et trafiquants et que la Municipalité restera totalement humaine ».

Après le discours de Monsieur Brélaz, Madame Resplendino a pris la parole pour parler de l'organe législatif du Conseil communal qui est responsable de la création des lois. Il est composé de cent membres élus pour cinq ans par la population lausannoise et se réunit environ deux fois par mois, les mardis soirs, tout au long de l'année. Elle a poursuivi en parlant des cinq groupes politiques représentés au Conseil communal, dont le Parti Socialiste qui occupe 29 sièges, les Verts (20 sièges), La Gauche (13 sièges), les Libéraux-Radicaux (24 sièges) et l'Union Démocratique du Centre (14 sièges). Chaque année, le Conseil communal élit en son sein un président, un vice-président, deux scrutateurs et deux scrutateurs suppléants chargés du contrôle de présence des conseillers communaux, du dépouillement des scrutins et du décompte des voix lors des votations.

C'est dans un climat de convivialité et avec beaucoup de sympathie que Monsieur Daniel Brélaz a répondu à nos questions.

Voix d'Exils : Quels sont les droits politiques dont bénéficient les étrangers de Lausanne ?

Daniel Brélaz : Ils peuvent prendre part aux élections et aux votations populaires, se faire élire et signer des initiatives populaires ou des référendums.

A quel niveau de la politique lausannoise les étrangers peuvent-ils participer ?

A tous les niveaux de la politique communale.

Quelles catégories d'étrangers sont habilitées à participer à la vie politique lausannoise ?

Tout étranger ayant dix-huit ans révolus, résidant légalement et continuellement en Suisse depuis au moins les dix dernières années, ou étant domicilié de façon continue dans le canton de Vaud durant les trois dernières années.

Quels sont les moyens mis en place par la commune pour favoriser la

participation des étrangers à la vie politique ?

La commune organise des activités interculturelles, des campagnes de sensibilisation et des rendez-vous d'information.

En quoi la participation à la vie politique est-elle un moyen d'intégration pour des personnes étrangères ?

Elle est un moyen d'intégration parce qu'elle permet d'accéder au processus politique Suisse et elle facilite la compréhension entre les étrangers et la population locale. Elle est aussi une manière possible de ne pas s'isoler dans sa propre communauté.

Lamin et Chulio

Membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Commentaire

Dans le contexte actuel de stigmatisation des migrants, la possibilité qu'offre la commune de Lausanne aux étrangers de pouvoir participer à la gestion des affaires publiques est remarquable. Cependant, pour que des droits politiques deviennent effectifs, encore faut-il être informé de leur existence, savoir comment les exercer, vouloir participer au jeu politique et réussir à faire entendre sa voix ! Comme le dit un proverbe africain « il faut suivre les pas de danse du milieu qui vous accueille ».

Chulio

Infos et précisions:

« Droits politiques des étrangers et des étrangères sur le plan communal mode d'emploi ». [Cliquez ici](#).

Site Internet du Bureau pour l'intégration des immigrés (BLI). [Cliquez](#)

[ici.](#)

Prochaine visite du Conseil communal le 3 novembre prochain en présence de Monsieur le syndic de Lausanne Daniel Brélaz et de Madame la présidente du Conseil communal Janine Resplendino, (sur inscription).

[Cliquez ici](#)